



MAIRIE DE MERCEY-LE-GRAND BULLETIN MUNICIPAL n° 352



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 OCTOBRE 2025

Présents : Mmes Danièle HENRY, Denise MARSOT, Audeline MOMY, Nadia NICOLAS, Laure PALLAUD ; Mrs Didier AUBRY, Christophe BONNEFOY, Denis BONNEFOY, Florian BONNET, Fabien CADOUX, Michaël LAMBLA, Sébastien LABOURO, Serge SEGUIN.

Absente excusée : Christel ANTOINE et Michèle FICHET donnent respectivement procuration à Didier AUBRY et Nadia NICOLAS

MOT DU MAIRE : Les associations, véritables créatrices d'animations et de dynamisme

Sur notre commune, nous avons la chance d'avoir plusieurs associations qui œuvrent dans des domaines variés et complémentaires, au profit des plus jeunes jusqu'aux seniors. Grâce à leurs actions, la vie associative est une réussite, une richesse à encourager, qui repose sur des bénévoles qui se mobilisent et apportent de la joie, des rencontres sur notre commune.

Il s'agit pour les associations de la commune de

- **I'ASLM** Amicale Sports et Loisirs de Mercey, pour le sport et loisirs : Gymnastique, Marche Nordique, Tennis de table, Tennis, Pétanque
- **Les Enfants d'abord** pour l'animation pour les enfants
- **Garage Band**, groupe d'une quinzaine de musiciens qui animent les villages et villes des alentours
- **I'AICCA** Association Intercommunale de Chasse Agréée de Mercey-Berthelange, qui régule le gibier
- **le Club du 3^{ème} Age**, Lou Maché qui se réunit les mercredis après-midis pour jouer à divers jeux de société
- **L'Ordre de Malte** qui a son siège départemental à Mercey et qui est une institution caritative œuvrant pour la solidarité, la santé et le secourisme.
- **Babyfoot Grandmerçois**, le petit dernier pour l'entraînement de babyfoot et l'organisation de tournois sur Mercey et les villages alentours.

Nous offrons au niveau de la commune des locaux gratuitement, le plus souvent la salle polyvalente qui de ce fait est bien occupée. Une subvention vient compléter cette aide logistique.

En Bourgogne Franche Comté, ce sont **62 500 associations actives** qui créent cette animation indispensable à nos territoires, avec **570 000 bénévoles** soit une personne sur 5 qui s'engage sur son temps personnel auprès des associations. 10 % des associations ont des salariés et 90 % des associations fonctionnent uniquement avec des bénévoles.

Un immense merci à tous ces bénévoles qui font vivre nos communes et créent ce **lien social indispensable** au bon fonctionnement d'une vie collective.

Didier AUBRY

DELIBERATIONS



ETAT D'ASSIETTE, DEVOLUTION ET DESTINATION DES COUPES 2026

Denis Bonnefoy, responsable des bois communaux, propose, pour l'année 2026, les coupes de bois suivantes :

COUPES PROPOSEES EN 2026

Parcelle	Type de coupe	Surface à parcourir (ha)	Volume commercial prévisionnel (m3) (1)			Mode de commercialisation proposé
			Volume résineux	Volume feuillus	Volume total	
3_af	E (Eclaircie)	4,22	0	126	126	Contrat feuillus
13_r	EMC (Emprise cloisonnements)	5,69	0	114	114	Bois façonnés bord de route
21_af	AMEL (Amélioration)	4,51	0	180	180	Contrat feuillus
22_r	RS (Régénération Secondaire)	0,97	0	87	87	Bois façonnés bord de route
Volumes totaux			0	507	507	

COUPES PERIODIQUES PREVUES PAR L'AMENAGEMENT ET REPORTEES EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE ET COMMERCIALE

Parcelle	Type de coupe	Surface (ha)	Volume prévisionnel (m3) (1)			Dernier passage prévu
			Résineux	Feuillus	Total	
2_j	E1	2,61	0	26	26	2022
Volumes totaux			0	26	26	

Le conseil municipal valide à l'unanimité la proposition et autorise le Maire à signer tous documents afférents.

DEMANDE DE SUBVENTION CLUB BABYFOOT GRANDMERCOIS

Une **nouvelle association** s'est créée sur la commune, elle propose des entrainements de babyfoot et l'organisation de tournois sur les villages environnants : BABY-FOOT GRANDMERCOIS.

Les responsables de l'association, **Michaël LAMBLA** et **Patrick NEHLIG**, sollicitent une subvention communale.

Michaël LAMBLA ne participe pas au vote.

Après discussion, à la majorité (13 pour, 1 abstention) il est accordé le versement d'une **subvention de 200 €**.



MODIFICATION REGLEMENT LOCATION SALLE POLYVALENTE



Au vu de la mise à disposition d'une salle à l'étage pour le club de baby-foot, le règlement de location de la salle polyvalente doit être mis à jour et cela entraine que seules les salles du rez de chaussée sont désormais louables.

Approuvé à l'unanimité, le conseil municipal charge le Maire de modifier le règlement de location, sans modification de tarif.

INFOS DIVERSES

👉 **Arrêté municipal** n° 5-2025 du 3 octobre 2025 prescrivant l'entretien des trottoirs et l'élagage des plantations le long des voies publiques :

Le balayage est une charge incombant au propriétaire ou locataire, des propriétés jouxtant les voies publiques situées sur le territoire communal. Chacun est tenu de balayer et nettoyer son trottoir et son caniveau [...] Dans les temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. [...] Les propriétaires ou locataires riverains des voies publiques et de tout espace public de la commune, doivent effectuer l'élagage des arbres, arbustes et autres plantations situés sur leur propriété et dont les branches, branchages ou feuillages forment saillie sur le domaine public. [...]

L'arrêté complet est consultable sur le panneau d'affichage ou sur demande.

6 nouveaux bancs ont été installés sur nos deux villages. Vous pourrez ainsi vous promener et profiter pleinement d'une pause pour vous reposer. Ces six bancs ont été installés. Allez les découvrir et profiter d'une pause au cours d'une promenade



A Cottier : A la fontaine



A l'orée du bois de Cottier



A Mercey : A la fontaine



Devant le local de foot



Sous le cerisier en allant au sentier botanique forestier



Au carrefour de Lantenne



Ces 6 bancs ont été installés par Renaud, notre employé communal qui prend plaisir à aménager nos espaces de vie.

Visite du sentier botanique forestier avec le club de botanistes «BOTA18» :

Le maire de la commune et Jean RAVEY, agent de l'ONF qui gère les **130 ha de bois communaux** ont reçu un groupe de botanistes de l'association « BOTA18 » de Dannemarie sur Crête. La visite a débuté devant l'église classée en direction de la **fontaine de pierre** et ses multiples plantes aquatiques, fontaine qui allie patrimoine bâti et patrimoine floral. La rencontre s'est poursuivie par les **vignes**, puis par le sentier botanique forestier, répertorié par la Société d'Horticulture de Franche Comté, long de 800 m, qui explique les essences régionales et leurs caractéristiques avec des panneaux disséminés tout au long d'un parcours accessible à tous, à pied, en poussette, en VTT. D'autres panneaux expliquent le fonctionnement d'une **mare**, d'un **arbre mort**, du **chêne président** âgé de 170 ans, toujours majestueux et plein de vie. Ce **sentier ludique** a été créé à destination des scolaires, des familles pour le plaisir de tous.



Notre forêt est une chance car elle apporte **l'oxygène** indispensable à la vie, elle est un **lien social fort** avec les promenades.

Elle apporte grumes et chauffage et a donc aussi une **valeur économique indéniable**.

Notre forêt est donc un véritable trésor pour tous. Apprenons à mieux la découvrir et à bien la respecter.

A VOS AGENDAS

Cérémonie du 11 Novembre : Commémoration aux monuments aux morts à **11 h** suivie du verre de l'amitié.

Dimanche 14 décembre : Repas du midi des aînés de plus de 70 ans, et de l'équipe municipale et des conjoints à la salle polyvalente



Rendez-vous en Mairie :
1 rue de l'Eglise
25410 MERCEY LE GRAND



Permanences de Mairie :

Lundi 8h -12h30 ; Mardi 8 h - 18 h ; Vendredi 8h – 12h.
03.81.58.24.52 ♦ mairie.mercey@orange.fr ♦ www.merceylegrand.fr